Fédération Solidaires Finances
Département de Vaucluse

La force de tous les agents de la DGFiP

Avignon, le 27 décembre 2022

COMPTE-RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE CHSCT du 09/12/2022

Après lecture de notre déclaration liminaire (cf document joint), nous avons abordé le point unique à l'ordre du jour.

Sécurité des agents de la DDFiP de Vaucluse, notamment en charge du contrôle fiscal et de l'accueil.

Ce CHSCT a été convoqué à la demande de nos représentants, rejoints sur le fond par les autres membres suite au drame dans le Pas de Calais du 21 novembre dernier.

Rappelons que lors de cette opération de contrôle fiscal au domicile du contribuable, celui-ci a, de façon préméditée, assassiné le chef de brigade et ligoté l'inspectrice en charge du dossier.

Rappelons aussi qu'un certain nombre de mesures (circulaires, notes, etc.) ont été lancées après qu'un vérificateur ait été assassiné dans les Bouches du Rhône il y a une douzaine d'années.

Les représentants de Solidaires se sont penchés sur cette question et ont formulé plusieurs propositions qui figurent en annexe à notre déclaration liminaire. Ces propositions sont non exhaustives et ont été faites à chaud en réaction au drame : elles restent bien évidemment amendables et pourront être largement complétées ultérieurement.

Le DDFiP a tenu à préciser que d'ores et déjà, des groupes de travail de différentes natures sont programmés :

- un GT national avec les représentants du personnel, les organisations syndicales.
- un GT technique avec des représentants de la filière du contrôle fiscal (dont 2 vérificateurs de la DDFiP de Vaucluse).
- un GT informel avec d'autres administrations ou services publics qui auraient le même type de problématique (et éventuellement le même type de publics).

Si des groupes de travail sont toujours utiles, il convient cependant de noter que des outils existent et ont été mis en place suite à de précédents groupes de ce type. Il convient de rappeler que ces outils existent, d'en faire la promotion afin que les agents concernés n'hésitent pas à s'en servir.

La difficulté semble plus résider dans la détection d'un dossier réellement à risque que dans le traitement des difficultés plus ou moins graves qu'un vérificateur, un enquêteur ou un huissier peut rencontrer.

Ainsi, lorsqu'une fiche de signalement en contrôle fiscal est rédigée, l'écueil peut résider dans la censure opérée par le chef de service ou le service RH (destinataire final de ces fiches), mais aussi dans l'auto-censure (afin de ne pas aggraver la situation, ou plus simplement de ne pas faire de vagues…) et enfin dans la routine (qui nous fait penser que certaines situations ne sont pas graves car elles sont le quotidien, etc.)

Il faut donc que chaque acteur, de l'agent au législateur en passant par les acteurs de prévention ne prenne aucune situation à la légère.

Pour nous, les missions et les agents de la DGFIP souffrent d'une forme de discrédit de la part de la classe politique (« trop d'impôts », « impôts inutiles », etc), mais aussi dans l'imaginaire chez nos

concitoyens.

Or, il faut avoir à l'esprit que nos missions de calcul et recouvrement de l'impôt (chez les particuliers, les professionnels, sur le revenu ou le patrimoine) sont fondamentales pour le fonctionnement de notre société et notre République. Il en est de même pour la tenue des comptes des collectivités locales et hospitalières, la gestion du Domaine de l'État, etc.…

Que ce soit à travers des campagnes de communication ou plus en amont en cours d'éducation civique, l'image de notre administration doit être redorée.

Des textes existent (circulaires, notes internes) qui mettent en place des outils (diagnostic-risque, intervention en binôme, anonymisation).

Pour nous, il faut que ces outils soient utilisés, voire optimisés.

Vos représentants de Solidaires Finances Publiques ont par ailleurs fait plusieurs propositions, non exhaustives, comme par exemple (voir annexe liminaire):

- **Dernière intervention dans les locaux de l'Administration,**

- Remise au goût du jour du tutorat et du programme « allégé » pour les vérificateurs en cours de formation.

La Médecin du Travail a proposé d'équiper tous les travailleurs isolés d'un DATI (Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé).

Dans la même thématique, la situation des huissiers, des géomètres et des agents en charge du recouvrement (droit de communication) a été abordée. En particulier, les missions des huissiers ont beaucoup de résonances avec celles des vérificateurs.

Enfin, la situation des accueils est elle aussi entrée dans le débat. Des améliorations matérielles possibles ont été évoquées (plexiglas, GAHU (guichet anti hold-up), etc). Nous avons également démontré l'importance des moyens humains à tous les niveaux : si le travail en amont est exécuté de manière très satisfaisante, les contribuables vont moins venir dans les accueils, ou en tout cas de manière moins véhémente….

Au bout de la chaîne, le personnel dans les accueils doit être en nombre suffisant pour limiter l'énervement des contribuables. De plus, lorsque la situation est par nature très tendue, la présence des vigiles est positive. En cette matière, du temps et des moyens pour accomplir nos missions sont des leviers susceptibles de diminuer les risques d'agression.

Enfin, certains accueils (SIP Avignon, HDF Cavaillon) ont été aménagés avec l'aide d'ergonomes. Pourquoi ne pas les solliciter à nouveau ?

<u>QUESTIONS DIVERSES :</u>

- Devant les annonces anxiogènes du gouvernement en matière de sobriété énergétique, nous avons conseillé à la Direction de réfléchir à un plan de continuité de service en cas de coupures d'électricité (notamment l'attribution d'ASA pour les parents d'enfants scolarisés dans des établissements eux aussi touchés par des coupures). Réponse : c'est la Préfecture qui pilote …

- Après avoir refusé de réunir et un CHSCT et un CTL sur le sujet du chantier Cité administrative « P348 », le DDFiP du Vaucluse réunira un futur CSA Local en formation spécialisée sur ce sujet en janvier.

Rappel : on avait demandé à réunir ces instances pour débattre des conditions de restauration pendant le fermeture du RIA, des conditions de parking et plus généralement de travail (entassement des agents, télétravail, etc.).

- Enfin, le Dr Beaud'huin a annoncé qu'elle allait prendre un poste dans le Var début 2023. Espérons qu'un Médecin du Travail soit plus facile et plus rapide à recruter qu'un délégué des services sociaux…. c'est pas gagné !!!

Les représentants de Solidaires Finances ayant siégé à ce CHSCT:
Marc GUERARD, Laetitia GRANIO-LOURENCO et Laurent DERBES